

■ **Fondation François Verdier**, à Neuchâtel, CH-645-1001499-3, de perpétuer pour l'éternité la mémoire de François Verdier, etc. (FOSC du 03.11.2005, p. 8). But modifié: perpétuer pour l'éternité la mémoire de François Verdier. A ce titre, elle soutient les activités du Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Neuchâtel en mettant à disposition de celui-ci l'ensemble du mobilier, des oeuvres d'art et autres objets mobiliers ayant garni l'immeuble formant les articles 516 et 518 du cadastre de Villiers; le Conseil de Fondation a tout loisir d'honorer la mémoire de François Verdier par d'autres moyens; le comité a le droit de placer définitivement certains meubles et objets au Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Neuchâtel. Organisation: comité de 3 membres au moins. Statuts modifiés le 05.10.2007.

Journal no 3027 du 12.11.2007
(04204684 / CH-645.1.001.499-3)